

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



**MINISTRE DE L'ENERGIE DE L'HYDRAULIQUE
ET DES HYDROCARBURES**

**PROJET URBAIN EAU DE GUINEE (PUEG)
P157782 / IDA Don N° D214 – GN**



UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

PROJET URBAIN EAU DE GUINEE (PUEG) P157782

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°01 /MEHH/PUEG/UGP/C/2023 SERVICES
DE CONSULTANT INDIVIDUEL**

EMIS : Le 03 février 2023

**RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR POUR LE PROJET URBAIN
EAU DE GUINEE (PUEG)**

Financement IDA D 2140 -GN

FEVRIER 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Urbain Eau de Guinée (PUEG) est une nouvelle opération marquant le réengagement de la Banque mondiale dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain. L'objectif du projet est d'accroître l'accès à des services améliorés d'eau et d'assainissement dans la région métropolitaine de Conakry et d'améliorer la performance opérationnelle de la Société des Eaux de Guinée (SEG). Le projet est financé par un don de l'IDA au Gouvernement Guinéen à hauteur de 30 millions \$ US.

L'importance des investissements à réaliser, la complexité des actions à mener et la diversité des structures bénéficiaires justifie la mise en place d'une Unité de Gestion en charge de la coordination des activités du Projet. Une partie des fonds de ce don de l'IDA est utilisée pour financer le fonctionnement de cette Unité de Gestion du Projet, le projet est placé sous la tutelle du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH). A ce titre, le Ministère souhaite utiliser une partie de ce montant pour rémunérer le « **coordonnateur du Projet** ».

Le coordonnateur recruté sera placé sous l'autorité du Monsieur le Ministre de L'Energie de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH) et sur la supervision du Secrétaire Générale dudit Ministère.

2- LES SERVICES PREVUS AU TITRE DU CONTRAT DE COORDONNATEUR :

Plus spécifiquement, le Coordonnateur sera responsable de la bonne marche du Projet tant sur le plan technique que financier et administratif vis à vis du Gouvernement de la République de Guinée et de la Banque mondiale. Il aura la responsabilité de coordonner stratégiquement les activités du projet avec les deux Ministères concernés et de s'assurer que le projet est correctement réalisé en termes de qualité, délais et coûts. Il sera responsable de l'atteinte des objectifs à court et moyen terme du projet tels que le Document de Projet (PAD), l'Accord de Don et Manuel d'Exécution du Projet l'auront défini.

Le Coordonnateur rend compte de sa gestion au Comité de Pilotage (CP) qui lui délègue ses pouvoirs en matière de gestion opérationnelle, il assure le secrétariat technique du Comité de pilotage du projet.

Pour plus d'information sur les services et responsabilités liés au poste de Coordonnateur, les consultants intéressés peuvent demander les TDR auprès de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'adresse électronique ci-après : aboubasivory@gmail.com

3- QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES :

Le / la Consultant (e) doit posséder les qualifications et expériences suivants

3.1 Qualifications académiques :

- Diplôme universitaire niveau master minimum (bac + 5 ans) en Économie, Finances, Gestion, Management de Projet, Droit, Génie Hydraulique Urbaine ou hydrauliciens ou diplôme équivalent.

3.2 Experiences:

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la gestion des projets ou

AK

- programmes de développement financés par les bailleurs bi- ou multilatéraux, dont au moins cinq (05) ans en qualité de Coordonnateur ou gestionnaire de projets ou programmes financés par la Banque Mondiale, tels que le Groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), AFD, etc.
- Une connaissance des procédures de gestion financière et de passation des marchés, ainsi qu'une connaissance des procédures de la Banque mondiale serait un atout ;
 - Expérience prouvée dans le management d'équipes pluridisciplinaires ;
 - Excellentes qualités interpersonnelle, humaine, morale et de communication orale et écrite, et de synthèse
 - Excellente connaissance de la langue française, et une maîtrise de l'anglais serait un atout ;
 - Avoir une connaissance pratique des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel, Power Point, courriel, internet) ;
 - Historique établie en atteinte de résultats des projets gérés et en intégrité.

4- METHODE DE SELECTION:

Le recrutement se fera suivant la méthode Sélection de Consultants Individuels conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition novembre 2020.

5- LES CONSULTANTS SERONT EVALUES SUR LA BASE DES CRITERES CI-APRES :

- Qualifications du consultant (diplômes, formations) : **20 points** ;
- Expérience générale et spécifique : **70 points** ; (dont 20 points pour l'expérience générale et 50 points pour l'expérience spécifique) ;
- Connaissances linguistiques et informatiques : **10 points.**

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH), invite les Consultants intéressés à produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Lettre de motivation, Curriculum Vitae détaillé, Une copie du ou des diplômes, Une copie des contrats ou des attestations pour les prestations antérieures).

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent présenter le dossier suivant :

Une lettre manuscrite de candidature, un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat (préciser les coordonnées des employeurs précédents), des copies légalisées des diplômes copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme), des contrats, des attestations ou des certificats d'exécution de bonne fin et tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat.

6- ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE :

Les Performances du Coordonnateur du projet seront évaluées annuellement par le Ministère concerné, sur la base des critères contenus dans le contrat de performance qui

sera établi avec la tutelle, dans lequel est défini les résultats et les objectifs à atteindre. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque mondiale et donneront liés à un renouvellement du contrat ou non.

7- DURÉE DU CONTRAT:

Le contrat aura une durée de dix (10) mois, le candidat au poste de Coordonnateur du Projet doit être libre de tout engagement à compter du **1^{er} Mars 2023**.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de l'Unité de Gestion du Projet Sise à Landréah Commune de Dixinn aux heures suivantes : **Du lundi au jeudi : de 9 heures à 17 heures 30 et le vendredi : de 9 heures à 16 heures.**

8- DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTERET :

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées en version papier sous pli fermé, auprès de l'Organe de passation du Ministère de L'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures de la République de Guinée sis au quartier Almamy Commune de Kaloum ; à l'adresse suivante : Tel : (+224) 620 21 27 10 /621 12 62 38/622 21 80 06 ou par E-mail : Boubamie74@gmail.com ; dyjalloh@gmail.com; [/aboubasivory@gmail.com](mailto:aboubasivory@gmail.com), au plus tard le **24 février 2023 à 11 heures.**

Le dossier de candidature doit être présenté en langue française et doit porter la mention : « *Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un Coordonnateur du PUEG* ».

Conakry le 03 février 2023

Le Secrétaire Général



M. Ahmed SEKOU KEITA